

L'Association Le Relais Ozanam, membre du Groupement des Possibles, recherche un TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F) pour le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de son Pôle Jeunes

TYPE DE CONTRAT

**CDD – 12 mois
17H50/hebdo**

OU

Voiron

DATE DE DEBUT

Août 2024

REFERENCE
DE L'ANNONCE

TS5

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE POLE JEUNES

Le pôle jeunes, supervisé par un chef de service, gère quatre dispositifs : CHRS jeunes, FJT, ARJM, CLLAJ.

Il est composé de travailleurs sociaux, d'un chargé de maintenance et d'une secrétaire d'accueil.

MISSIONS DU TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

Le travailleur social (H/F) aura pour missions principales :

- Accompagnement individuel et collectif de jeunes en difficultés sociales,
- Animation de la vie collective de l'établissement,
- Accompagnement à la participation des personnes accueillies.

PROFIL ET COMPETENCES

- Diplôme et/ou expérience en tant que Travailleur Social (AS, ES ou CESF),
- Expérience de l'accompagnement socio-éducatif et de l'animation,
- Une expérience dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance serait un plus,

- Connaissance des dispositifs jeunes et des démarches administratives pour ce public dans le cadre de l'insertion par le logement,
- Capacité d'adaptation et disponibilité,
- Capacité d'autonomie et de travail en équipe.

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce.

Avant le 12 Juillet 2024.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon CCN 51, rémunération à partir de 1 216 €/brut mois (reprise de l'ancienneté à 100 %, revalorisation Laforcade),
- 6 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été),
- Prise en charge transports en commun à 50 % + forfait mobilité durable,
- Prime de fin d'année de 3% du brut annuel,
- Prime de précarité de 10 % au terme du contrat
- Prise en charge de la mutuelle à 75 % (CSE + part employeur),
- Congés enfant(s) malade(s),
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie,
- Aides liées au 1 % logement,
- Plan de formation ambitieux,
- Comité Social et Economique,
- Travail en semaine et journée uniquement.